



Décès de Jacques Marseille : La France perd un économiste défenseur des TPE-PME

Le Cerf salue la mémoire d'une grande figure de l'économie, Jacques Marseille. "C'est un des premiers économistes à avoir défendu les TPE quand tant d'autres croient encore à la primauté de l'Etat ou des grandes entreprises dans la création de richesses et tiennent les TPE pour quantité négligeable" explique Hervé Lambel, vice-président du Cerf. De plus, "Les économistes ont souvent le défaut de cloisonner les différents acteurs - Etat, entreprises, ménages... - comme si l'action des uns n'avait pas de répercussions économiques sur les autres. Jacques Marseille est un des premiers économistes à avoir fait un lien entre le gaspillage de l'argent public, les dérives du syndicalisme et la pression sociale et fiscale mise sur les petites entreprises" poursuit Hervé Lambel. Dans son livre, "Le grand gaspillage" paru en 2002, l'historien dénonce notamment les gaspillages de l'Etat-médecin, Etat-enseignant, Etat-employeur, Etat-décentralisateur... sans oublier les politiques d'emploi : la France fait partie des pays qui y consacrent le plus d'argent - environ 5% du PIB, deuxième poste de dépense publique derrière l'Education - et qui a pourtant un des plus forts taux de chômage.

Jacques Marseille a en particulier épinglé le gaspillage de l'argent de la formation professionnelle : dans un dossier du magazine Le Point du 19 juin 2008, l'historien dénonce un système à la fois inéquitable et inefficace : inéquitable parce qu'il profite en premier lieu aux salariés des grandes entreprises qui sont déjà les mieux formés et non à ceux qui en auraient réellement besoin. Inefficace car la coordination des acteurs de la formation professionnelle et l'évaluation des formations font défaut, mais aussi en raison de l'opacité de circuits de financement. Surtout, Jacques Marseille y dénonce des fraudes énormes qui permettent aux organisations patronales et syndicales d'augmenter illégalement leurs ressources via la surfacturation de prestations, voire des formations fictives. Ce "scandale de 24 milliards d'euros" déjà dénoncé dans des livres et de nombreux rapports, a conduit en 2009 à une réforme de la formation professionnelle.

Le Cerf reconnaissait donc en Jacques Marseille, un allié des TPE-PME qui par son travail de vulgarisation dans les médias, a rendu l'entreprise accessible au plus grand nombre et a contribué à une meilleure compréhension des enjeux économiques. Son regard manquera pour éclairer le débat public.

Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - Fax : 09 56 74 23 73 - www.lescreateurs.org